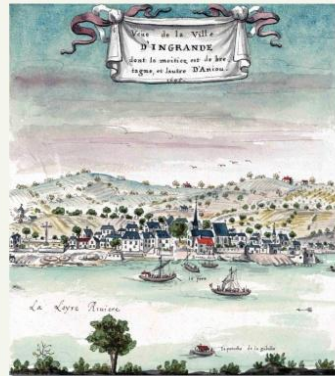




Vue du site depuis la rive gauche en 1685

Ingrandes-Le Fresne sur Loire, d'hier à aujourd'hui

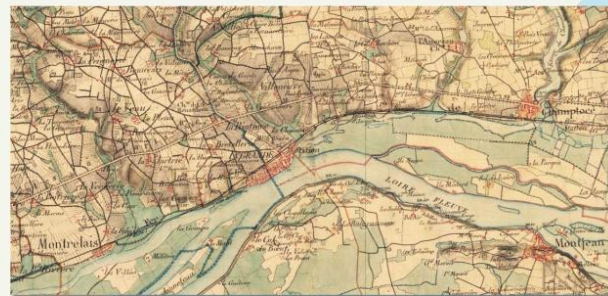
Site accueillant et situation singulière : deux atouts principaux

Le premier avantage du lieu tient à la présence de la roche **poudingue** qui imposa jadis à la Loire une courbe profonde incitant le navigateur à faire escale et échanger sa cargaison. Le second est une **position frontalière** unique entre deux anciennes tribus celtes d'abord, puis entre deux États (duché de Bretagne, à l'ouest ; royaume de France, à l'est), deux départements (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire) et deux communes (Le Fresne-sur-Loire et Ingrandes), aux droits et coutumes différents.

Le Moyen Âge, temps des seigneurs et de leurs rivalités

Le toponyme Ingrandes (sans « final » jusque vers 1828) n'apparaît qu'au XII^e siècle. La racine gauloise sur laquelle il est formé garde toutefois la trace d'un passé plus ancien, impossible malheureusement à associer à un quelconque habitat. En contrebas des coteaux boisés, deux édifices aujourd'hui disparus marquent le paysage urbain au Moyen Âge : une église entourée de son cimetière et, face à elle, une fortification en terre, transformée en château de pierre sous les puissants seigneurs de Craon, avec l'appui des comtes d'Anjou. Pêcheries, tisserands, foires, marché aux chevaux, produits de l'arrière-pays et revenus importants générés par le péage de Loire font alors la prospérité de la ville et de son seigneur.

Au cours de la guerre de Cent Ans, le château est incendié par les Anglais ; son donjon, seul rebâti, est à son tour détruit par Louis XI, dans le cadre des multiples conflits qui opposent le duché de Bretagne et le Royaume de France pour la propriété des terres d'Anjou. Ces luttes ont des conséquences sur le statut de la seigneurie d'Ingrandes : en 1440, elle passe ainsi des mains de Gilles de Rais, qui avait cédé ses terres au duc de Bretagne en 1437, pour finir en 1486 entre celles de la famille d'Avagour qui les possédera jusqu'en 1704, mais en qualité de vassale du Roi de France.



Ingrandes et ses environs, carte d'Etat Major (1820-1880)



Vue du site depuis la rive droite, peinture de Lucien de Mauleville (1881-1964) montrant un ancien tour à cheaux au premier plan et au fond la Loire dominée par Montjean-sur-Loire, avec l'amable autorisation de l'association ARDIA

Les XVI^e-XVIII^e siècles, temps des marchands, des taxes et des gabelous

Ingrandes vit désormais au rythme du commerce de Loire, en pleine expansion. Les auberges se multiplient pour accueillir marchands, voituriers par eau et leurs équipages, le temps qu'ils s'acquittent, au bureau des traites, des droits et taxes qui leur sont imposés. De belles maisons en tuffeau sont bâties. Tandis que les troubles suscités par la gabelle font parfois couler le sang dans les rues, la Loire, son sable et la proximité des mines de charbon de Montrelais attirent dans la ville des gentilshommes verriers. En 1749, la baronnie d'Ingrandes possédée par la famille d'Estrées revient à celle des Walsh de Serrant. Ces riches amateurs irlandais la conserveront jusqu'à la Révolution.

De la Révolution aux bateaux à vapeur, au chemin de fer et au pont sur la Loire

Ilôt républicain au sein d'une campagne catholique et royaliste, Ingrandes voit la suppression des symboles et privilèges de l'Ancien Régime. Libre dorénavant, la circulation des biens et du sel rend inutiles douaniers, gabelous et faux-sauniers. Certains rejoindront les Vendéens, au sud, ou les Chouans, au nord, qui cherchent à affamer la population contrainte au même moment d'héberger la soldatesque. Instauree en 1792, la départementalisation continue toutefois de séparer Ingrandes de la rue du Fresne, dont les habitants doivent se rendre à Montrelais pour accomplir leurs démarches administratives et pratiquer leur culte. Après bien des débats, le choix de l'autonomie prévaut cependant sur celui de la réunification, conduisant à la création de la paroisse du Fresne en 1842. Celle-ci devient commune en 1904. À partir du Second Empire, la modernisation redynamise la ville avec l'arrivée du train et d'une gare (1851), un pont suspendu (1868), des mairies et écoles publiques dans chacune des deux communes, l'élaboration de vins mousseux dans les caves Grandin ; dès avant 1914, ce sont le télégraphe, le service d'eau, l'usine électrique, le champ de foire...

De la Seconde Guerre mondiale à nos jours

De juillet à août 1944, les combats entre Allemands et Alliés causent, outre la destruction du pont, cible militaire privilégiée, celle de l'église voisine et d'une trentaine de maisons. Bien conduite, la reconstruction de la ville favorise la relance économique que suit la création d'un collège. La fusion, en 2016, des communes d'Ingrandes et du Fresne-sur-Loire en une seule, rattachée au Maine-et-Loire, permet d'écrire une nouvelle page d'histoire avec maintenant quelque 2700 habitants. Et, comme naguère, ce site ligérien attire écrivains, musiciens, plasticiens.



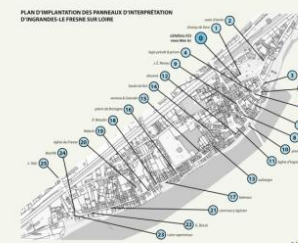
Séchage des bottes de chanvre après macération, au début du XIX^e siècle



Vue prise en 2007 depuis la prairie entre la Loire et la berge de Champboud



Vue du site depuis la rive droite au début du XIX^e siècle



Un vaste champ de foire qui évolue avec le temps



placement du champ de foire avec la Loire au fond et le marché au bétail, début du XX^e siècle
L'em

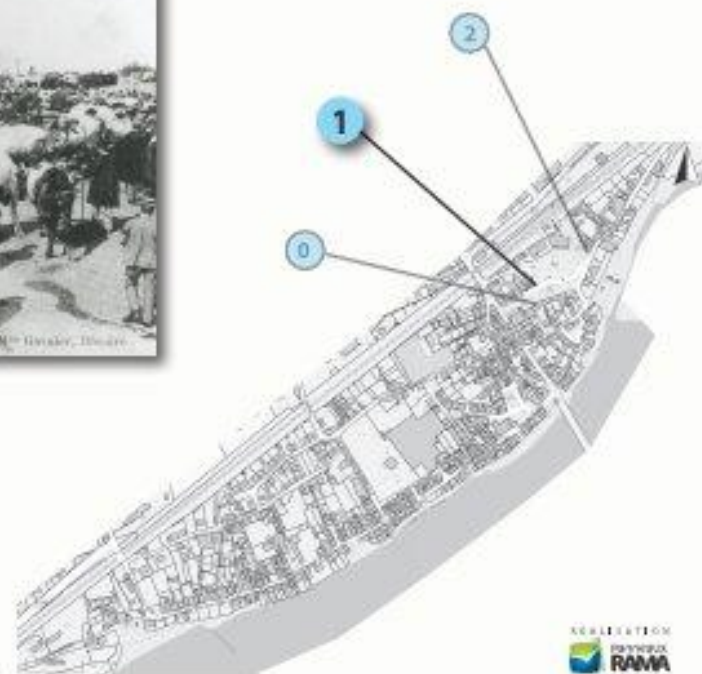


Au cours des XIX^e et XX^e siècles, le champ de foire se transforme peu à peu. Il est aménagé
c des blocs de granit qui supportent des barres métalliques, destinées à maintenir les bêtes.
ave 1906, une **bascule publique** est installée ; lors des foires, les jeunes animaux traversent
En l'ouveau pont pour être vendus aux fermiers des herbages du nord ; la gare de marchandises
le n'un véritable corral où attendent les wagons à bestiaux.
est

Il naît, en 1793, de l'acquisition par la commune d'un grand terrain planté de vignes, appelé « Clos de la ville ». Cet espace s'ajoute alors à la place des Halles (voir panneau 6), pour accueillir les foires dont la tenue annuelle se fait désormais à la Mi-Carême et la **Saint-Matthieu**, ainsi que les 24 mai et 21 juin. En ces jours chômés qui ponctuent la dure réalité quotidienne, des marchandises extraordinaires venues de loin sont exposées à la vue de tous ; des commerçants se font aussi colporteurs de nouvelles ; on s'amuse, on boit plus que de raison dans les tavernes, on trouve à se loger dans les auberges voisines (voir panneau 13).



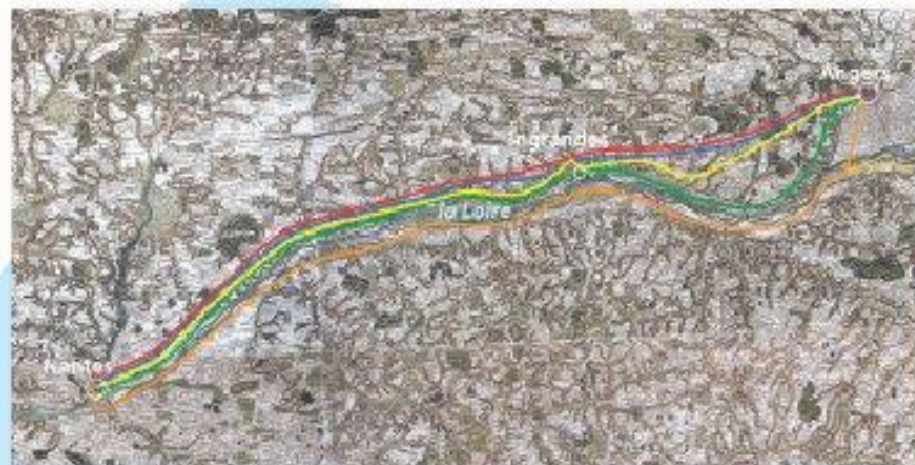
À l'arrière-plan, à gauche, l'usine électrique et, au centre, le tour d'un ancien pigeonnier qui porte ce panneau



Les voies d'accès à Ingrandes

Elles ont **varié** selon les besoins du moment : rapidité ou proximité d'avec la Loire. Ainsi fut abandonnée, au V^e siècle, la voie édifiée par les **Romains**, sur les coteaux de la rive droite du fleuve. Permettant de relier plus vite les grands centres d'Angers et Nantes, elle laissa place à une route hybride, qui reprenait l'ancien tracé jusqu'à Saint-Georges, avant de rejoindre le chemin sur berge, utilisé du temps des **Celtes**.

L'entrée dans Ingrandes se fit alors par la Chaussée et la rue du Mesurage, la sortie par la Breslerie ou par le Cassoir. On longeait ensuite la rive vers Montrelais. À ce « grand chemin d'Angers », en mauvais état et souvent inondé, se substitua, vers 1765, une grande route royale. Passant par La Riottière, elle correspond dans ses grandes lignes à l'actuelle route départementale D 723.



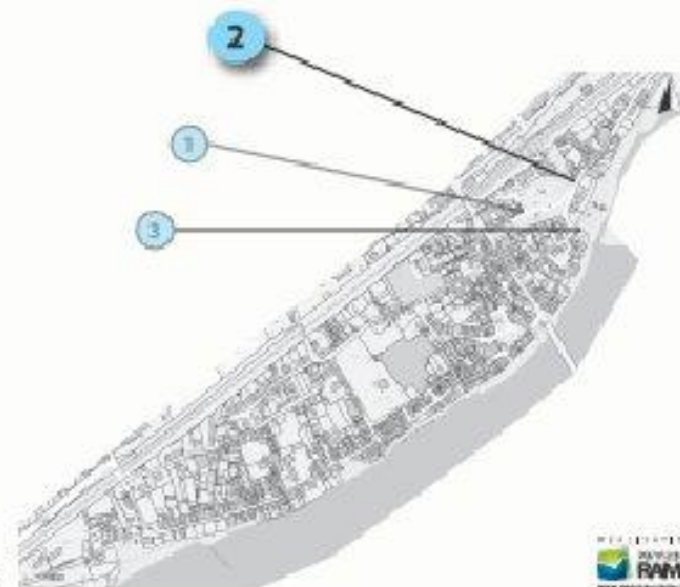
Carte de Cassini, XVIII^e siècle



Section de la voie médiévale entre Montrelais et Champigné

Carte de Cassini, XVIII^e siècle

- voie d'époque indéterminée
- voie celtique
- voie romaine
- voie médiévale
- voie royale



Un port où l'on mesure le sel

Il faut se représenter Ingrandes comme un port non pas maritime mais **fluvial** et s'étendant tout au long de la commune actuelle, à l'image des autres ports ligériens. On y accédait par différentes **cales**. Ce fut longtemps l'un des deux seuls endroits entre Nantes et Angers affectés au mesurage du sel où les navigateurs devaient obligatoirement faire halte, avant de reprendre leur route. L'on y mesurait en effet l'enfoncement des bateaux, pour en taxer la charge au plus juste.

Le « mesurage » cessa toutefois à Ingrandes en 1650.

Avant Angers, il ne subsista plus désormais que La Pointe de Bouchemaine, pour assumer cette fonction.

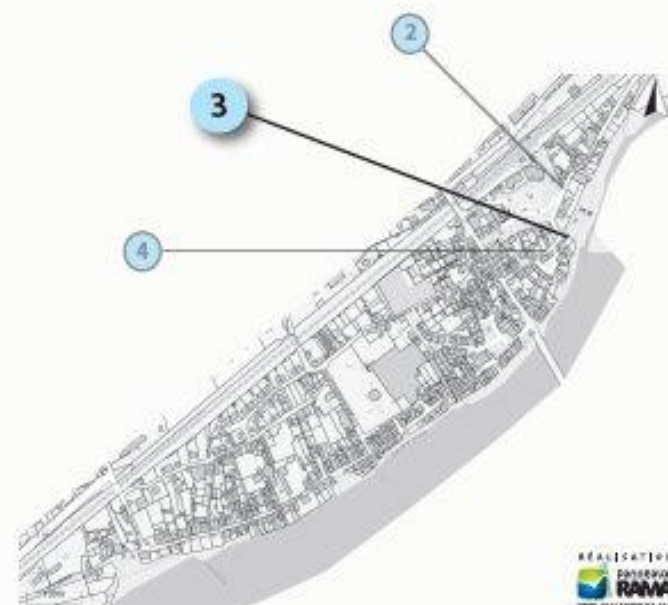
Le nom de la rue actuelle en conserve encore le souvenir.



Cale, côté du Fresne



Cale des Pieux, côté Ingrandes



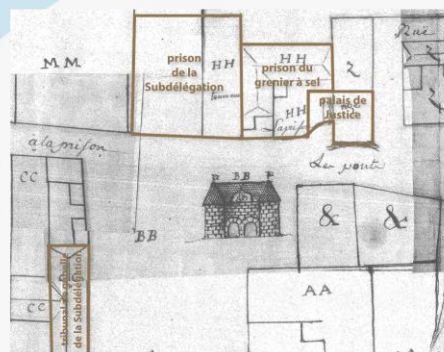
Les prisons et le logis du prévôt devenu salle d'audience du tribunal

À la fin du XV^e siècle, le château où il logeait ayant été détruit, le prévôt, qui représente à Ingrandes le seigneur, se fait construire ce logis (en contrebas à droite) attenant à la prison. Lorsqu'à partir du XVII^e siècle, le rôle des **prévôts seigneuriaux** s'amoindrit avec l'affirmation du pouvoir royal, le bâtiment est reconverti en salle d'audience pour le tribunal. Une porte de communication entre la prison et la salle d'attente des audiences permet alors aux prévenus de passer rapidement de l'une à l'autre, sans que l'on ait à craindre qu'ils s'échappent. Après 1770, on procède d'abord à l'**extension** de l'ancienne prison, puis on en bâtit une nouvelle dans son prolongement, afin de faire face à l'accroissement des affaires jugées sur place, et donc du nombre de personnes incarcérées (voir panneau 7).

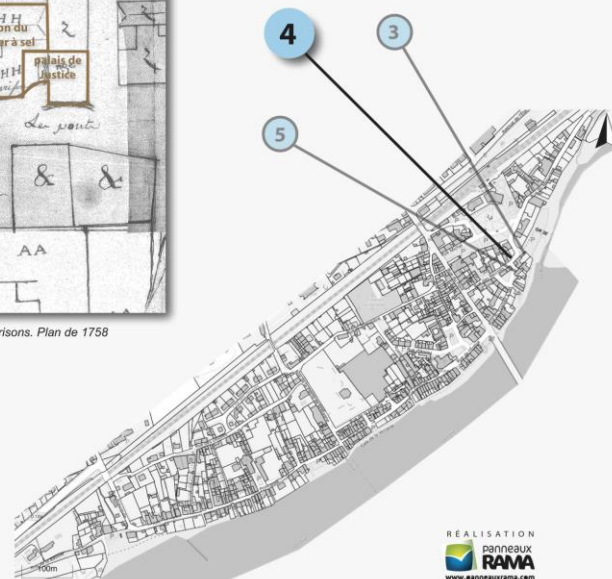
Sous l'Ancien Régime, la **prison** est un simple lieu de rétention, dans l'attente de la fin de l'instruction et du prononcé de la peine qui se traduit, le plus souvent, par une amende. En cas de non-paiement, certains y croupissent parfois durant de longues années. Et alors, les conditions de détention peuvent être terribles pour ceux que leur famille ne peut aider ; à récidiver, vous encouriez le bannissement, voire plusieurs années de galère.



Graffiti sur les murs des locaux d'attente de la salle d'audience : moulin - bateau - figurine et noms - moulin



À partir de 1700, palais de Justice et prisons. Plan de 1758



© fonds communal

La maison d'un voiturier par eau qui fit fortune

En 1748, **Pierre Tourmeau**, voiturier par eau, entendez transporteur par voie d'eau, se fait construire cette belle demeure sur un terrain concédé par la duchesse d'Estrées, baronne d'Ingrandes. Toujours repérables dans le sous-sol de la maison, se trouvent les restes de la **Tour Irlandaise**, ancienne fortification avancée du château d'Ingrandes.



La maison vue depuis la Loire



Reste de la Tour Irlandaise dans le cave de la maison



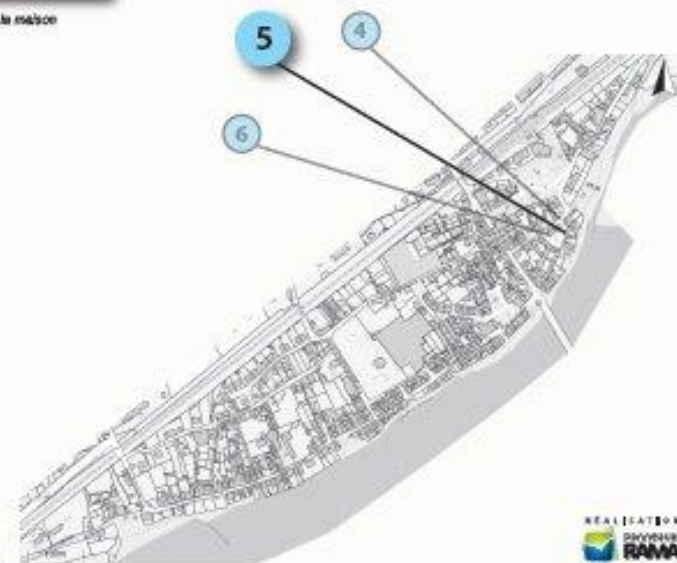
Une des cheminées du XVIII^e siècle

Considérablement enrichi grâce à l'expansion du **commerce** de Loire et au transport du **sel**, Pierre Tourmeau est devenu vers 1770 le premier propriétaire foncier d'Ingrandes, où il détient trois des principales auberges : Le Pigeon, le Grand Louis, le Chapeau Rouge (voir panneau 13). Il possède aussi les bâtiments de la prison (voir panneau 4), ainsi que des biens rue du Fresne, en Montrelais.



Plan cadastral de 1835

© fonds communal



La place des Halles, un centre commercial animé

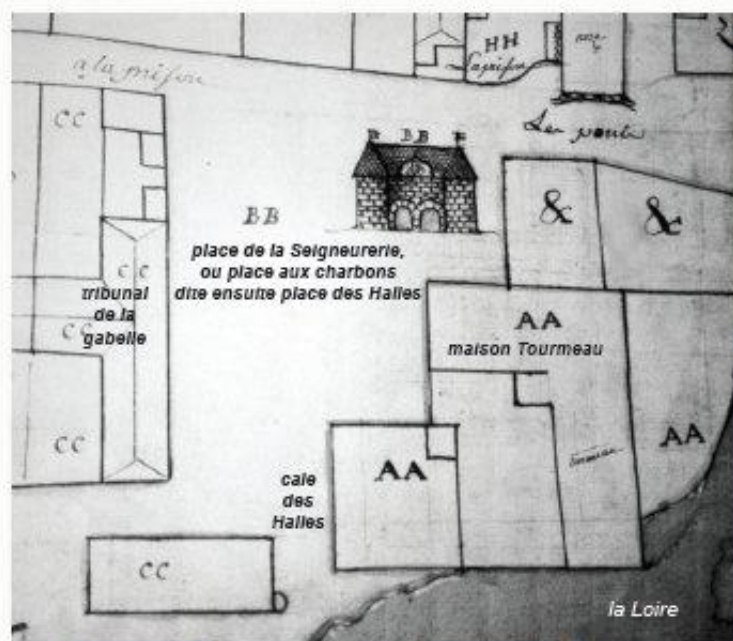
Taillée sur le **poudingue** (conglomérat de galets) qui affleure en son centre et le long des maisons, la place des Halles est sans doute l'une des plus anciennes d'Ingrandes et des mieux situées.

Son débouché direct sur les quais facilitait en effet le déchargement des marchandises arrivées par bateau.

En ce lieu, furent longtemps accueillis les **marchés** et les **foires** autorisés par le seigneur : à la Mi-Carême et surtout à la **Saint-Macé**, future Saint-Matthieu, la fête battait son plein.



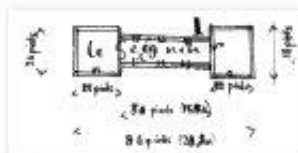
La place au début du 20^e siècle



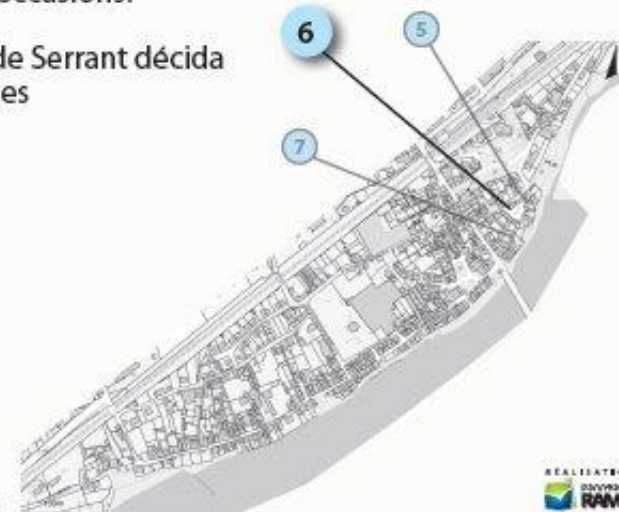
Place des Halles, plan de 1750

En 1752, ayant constaté que les anciennes **halles** en bois étaient en fort mauvais état, le **comte Walsh de Serrant**, nouveau baron d'Ingrandes, (voir panneau 19) décide de les remplacer par un bâtiment en pierres et tuffeau, financé à ses frais. En contrepartie, il obtient du Roi le droit de tenir deux foires annuelles supplémentaires, les 24 mai et 25 juin. Son titre l'autorise à prélever des droits sur toutes les ventes effectuées en ces occasions.

C'est en 1789 que le Comte de Serrant décida de la transformation des halles en logements locatifs.



Dessin du nouveau bâtiment créé à partir de 1752



La propriété d'un notaire royal bâtie à l'emplacement du « Portal »



Vue début XX^e siècle du corps principal XVIII^e, flanqué d'une tour typique de la fin du XIX^e siècle

En 1743, le **notaire royal** Julien Gaudin fait construire, à l'est du grenier à sel, un ensemble de bâtiments qui constituent son **logis personnel** et les importants bureaux de son étude. À partir de 1770, la partie de ses **bureaux** donnant, à droite, sur la place des Halles est partiellement affectée à l'agrandissement du tribunal de la gabelle, et à l'accueil de nouvelles salles d'audience.

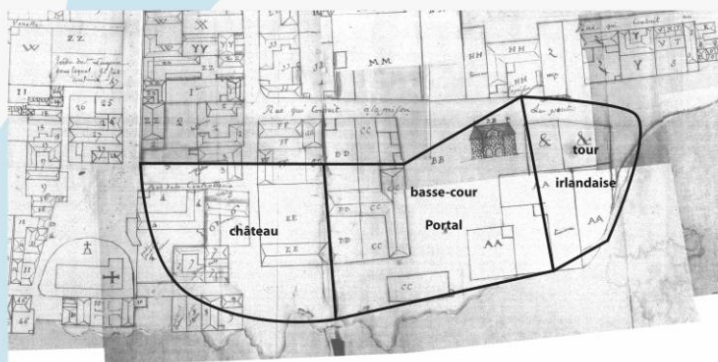
La maison principale, située dans une cour close de murs avec une écurie, appartient ensuite à d'autres notaires, de **statut royal ou impérial**. En 1825, elle est revendue à un marchand d'engrais et tuffeaux. L'emplacement des bureaux accueille enfin une école catholique pour filles dont la croix ci-contre rappelle le souvenir.

Sans argent à l'issue d'une carrière pourtant prestigieuse, le célèbre chanteur d'opéra **Laïs** vécut les dernières années de sa vie, de 1826 à 1831, dans une dépendance, aujourd'hui disparue, de cette imposante demeure.

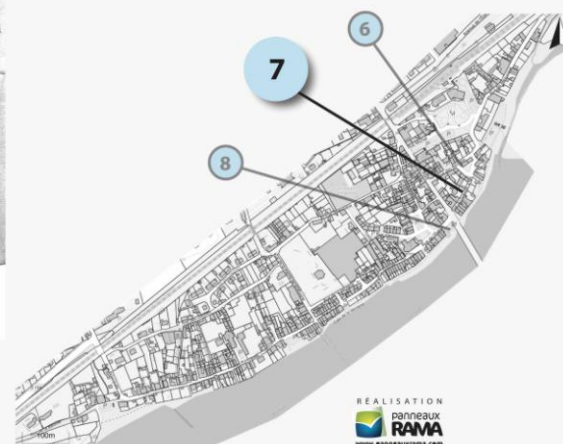


Laïs dans le rôle titre d'Aristippe, 1808

Mais avant ces constructions, se dressait le **château** sur l'espace seigneurial, alors divisé en deux parties. L'une d'elle, la **basse-cour**, sera appelée **le Portal**, pour signifier sans doute que l'on pénétrait par là dans la zone fortifiée de la ville moyenâgeuse. Détruit vers 1400, l'édifice est remplacé par la maison seigneuriale où sont perçus les péages d'Ingrandes et Champocé, jusqu'à leur suppression en 1631.



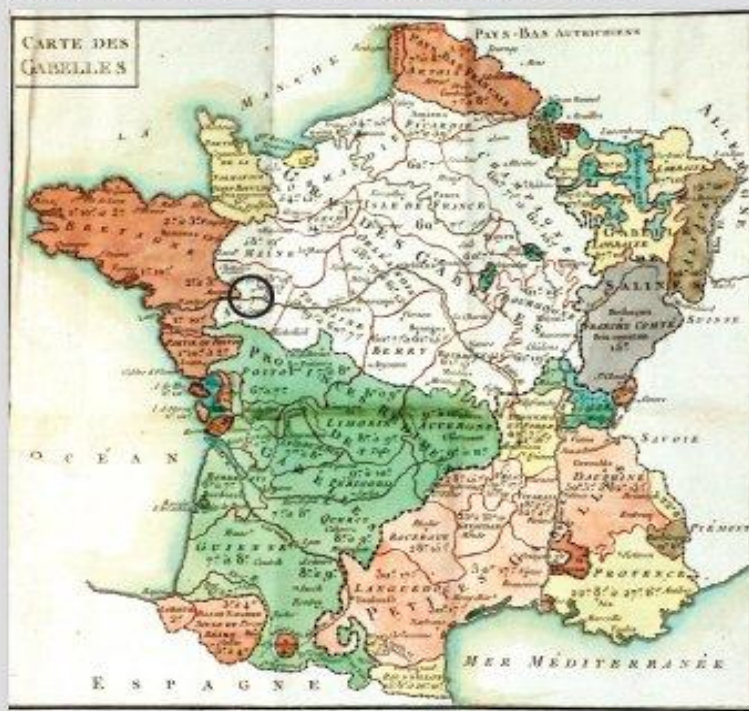
Sur un fond de plan de 1758, représentation de l'espace seigneurial



La gabelle, un prélèvement honni sur le sel

Ah ! la maudite gabelle !

C'est pour remplir les caisses du Roi, qui s'est arrogé le monopole du **sel**, que dès la fin du Moyen Âge le pouvoir impose un prélèvement sur son prix de vente. Et nul ne peut y échapper de ce côté-ci de la frontière. Si vous avez le malheur d'habiter dans une zone de **grande gabelle** comme Ingrandes, à la veille de la Révolution, vous devez payer le sel jusqu'à vingt fois plus cher que ceux qui résident en Bretagne, province où il n'y a pas de droits à acquiter.

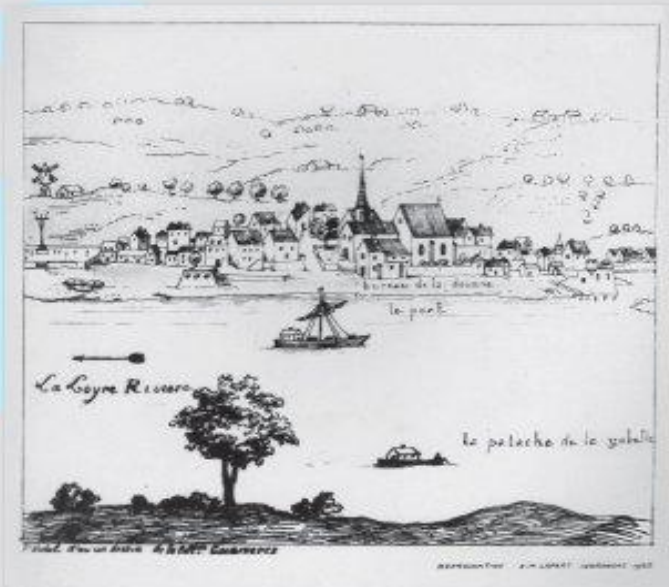


En blanc, pays de grande gabelle ; en brun, pays exempté - carte de 1791

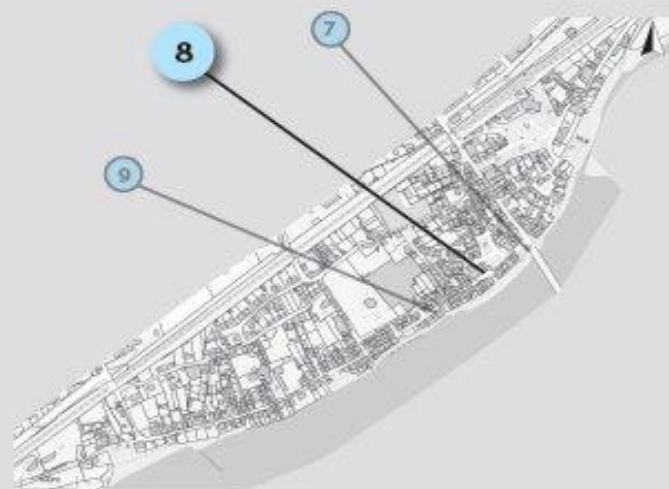
Afin de limiter la contrebande, vous êtes même obligé d'acheter auprès du grenier à sel et au prix fixé par le Roi une quantité minimale dite **sel de devoir**.

Là, l'accueil est souvent déplorable et les attentes longues et pénibles. Mélangé parfois à de la chaux ou du sable pour en augmenter le volume, il arrive que le sel soit de mauvaise qualité.

Un marquage de couleur provenant de graminées permet de distinguer le sel de l'année du sel de contrebande.



Sur la palache, les douaniers surveillent la contrebande - Représentation d'Ingrandes datant de 1696

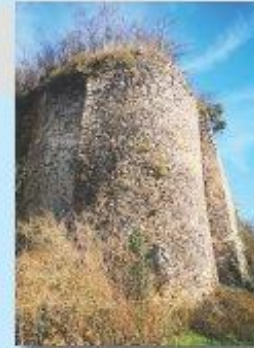


Joseph-Étienne RENOU, homme du siècle des Lumières

Né en 1740 à La Pommeraye, ce savant ne vivra en permanence que soixante ans plus tard dans cette grande maison dont avait hérité sa femme, l'Ingrandaïse Perrine Bertrand de La Chesnais. Des études d'apothicaire puis de médecine, doublées d'un goût prononcé pour la **minéralogie**, font de lui un type nouveau de **chirurgien**, à la pratique fondée sur de solides connaissances de **naturaliste**.



Extrait de la carte hydro-minéralogique d'Angou dressée par J.-É. Renou et G.-É. Merlet de la Boulaye entre 1796 et 1800, pour améliorer l'état économique et social des paroisses angevines.



Four à chaux bâti sur un plan de J.-É. Renou à Chaudfontaine-sur-Layon.

Après avoir exercé à La Pommeraye, il est nommé directeur des **mines de charbon** de Saint-Georges-Châtelaion et gestionnaire du canal de Layon de 1777 à 1784, grâce à la protection amicale de Parmentier. Entré en politique et partisan de la Révolution, il doit fuir Saint-Florent-le-Vieil en 1793 face à l'émeute des royalistes.

Détenteur de la chaire d'histoire naturelle de l'École centrale d'Angers, il constitue des collections scientifiques d'où naîtra le **Muséum** d'histoire naturelle dont il est en 1805 le premier conservateur. Il s'éteint le 7 Juillet 1809 à Angers.

Son fils Joseph épousera la fille aînée de Laÿs en 1816 à Paris (voir panneau 10).



Suspendu au plafond du logis Barrault, un crocodile naturalisé entré en 1798 dans le cabinet de J.-É. Renou.



Restauration du crocodile conservé au Muséum des sciences naturelles d'Angers.



conception 2022 architecte Tournier-Collin-Henry



© fonds communal

Le pont suspendu du Second Empire



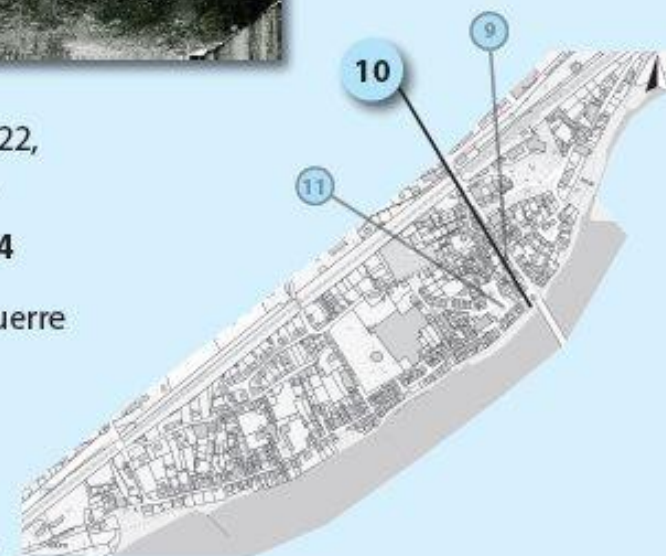
Ce devait être l'un des premiers ponts suspendus à **armature métallique** sur la Loire, mais les nombreux désaccords entre Ingrandes et Montrelais sur le lieu de son implantation retardèrent sa construction et le commerce local déclina.

Lorsqu'il fut enfin **inauguré** le 7 novembre **1868**, on procéda à divers travaux pour en faciliter l'accès : élargissement et alignement de certaines maisons pour créer la rue du Pont, nouvel axe nord-sud formé auparavant par la rue Bourgeoise.

Pendant 35 ans, le pont fut financé pour moitié par les péages.



Restauré à maintes reprises, remanié en 1922, il fut sabordé en 1940 par l'armée française, puis bombardé en 1943 par les Alliés et **détruit** une dernière fois le 23 juillet **1944** par les Allemands en retraite. Premier pont à être remis en état après la guerre dès 1948, avec ses 532 mètres il demeure l'un des plus longs pour son âge à enjamber la Loire.



Heurs et malheurs de l'église d'Ingrandes

La première église répertoriée date des années 1060. Elle était entourée de son petit cimetière clos de murs bas et située presque au même endroit que l'édifice actuel. Extérieure à l'enceinte du château médiéval, dont il ne reste rien, elle faisait face à la porte permettant d'y accéder.



plan 1738 - AD44

Par la suite, elle fut maintes fois reconstruite, remodelée, agrandie et, sous la Révolution, elle servit à différents usages, abritant même un culte de la Raison et de l'Être suprême.



L'église de 1743 avant sa destruction en 1944



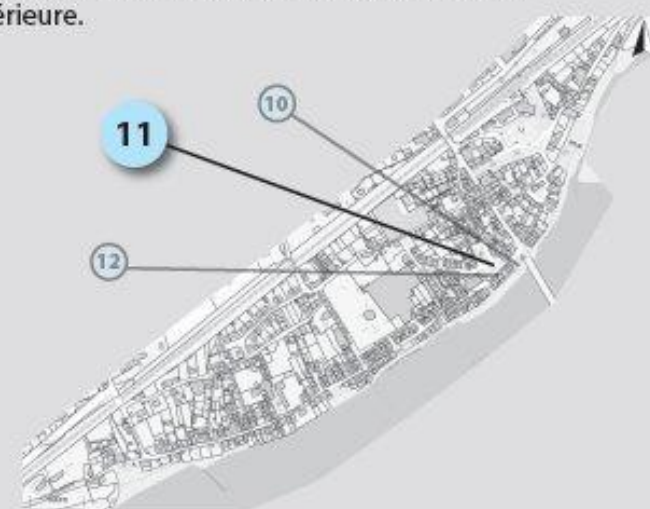
© J. Robinet

À gauche les verrières évoquant par le bleu la Loire et à droite l'ambiance chaude du soleil couchant

Rebâtie dans un style résolument moderne, après sa dernière démolition en 1944, l'église fut achevée en 1956 sous l'égide de l'architecte Le Sénéchal. Elle est ornée de vitraux créés dans les ateliers du célèbre maître verrier **Gabriel Loire**, implanté à Chartres. Si la porte est ouverte côté droit, notez aussi la chaleur du bois avec le béton, comme souvent au sein des églises de reconstruction, malgré leur austérité extérieure.



PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE



© fonds communal

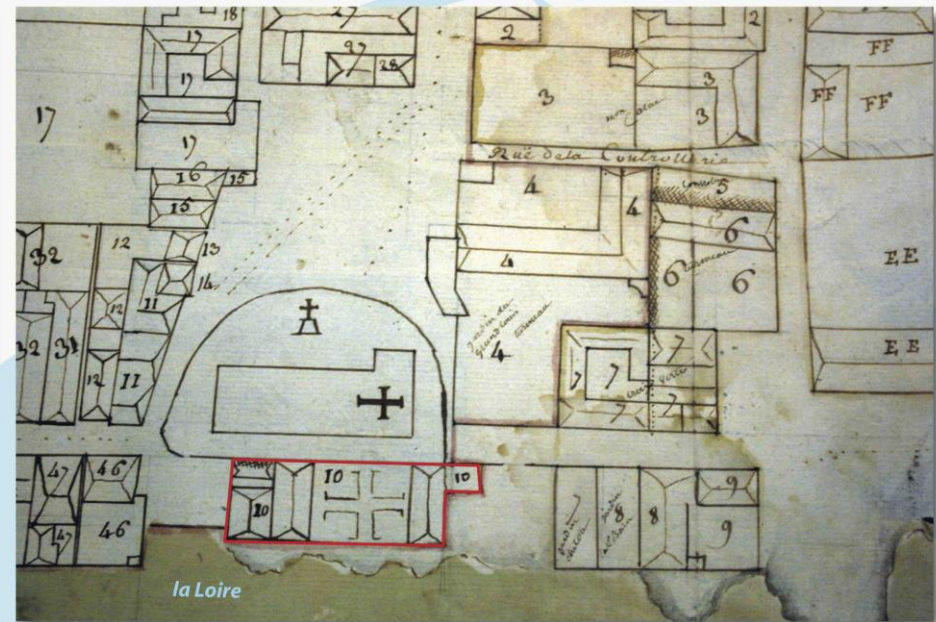
conception 2022 association Tourisme-Culture-Patrimoine



Le bureau de la douane, un passage obligé



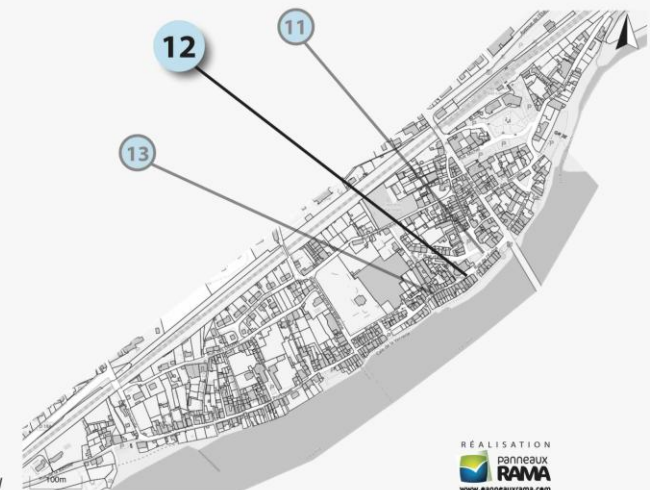
La maison au toit rouge devant l'église correspond au bureau



En 10, le bureau et sa cour-jardin au centre - plan cadastral de 1758

Construit dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ce grand bâtiment avec sa cour-jardin donnant sur la Loire, appartient à la Ferme générale. Appelé d'abord « Bureau des traites », il devient le « Bureau de la douane » après que Colbert les eut supprimées.

Les marchands viennent payer là les différents droits grevant leurs marchandises : **droits de boête ou de boîte, droits de traite, cloison d'Angers, trépas de Loire**. Ils reçoivent en contrepartie un « acquit de paiement » qui leur permet de poursuivre leur remontée de la Loire vers Angers, Tours et Orléans. Tous les biens importés par le port de Nantes, en particulier les produits coloniaux en provenance de Saint-Domingue, sont taxés en ce lieu.



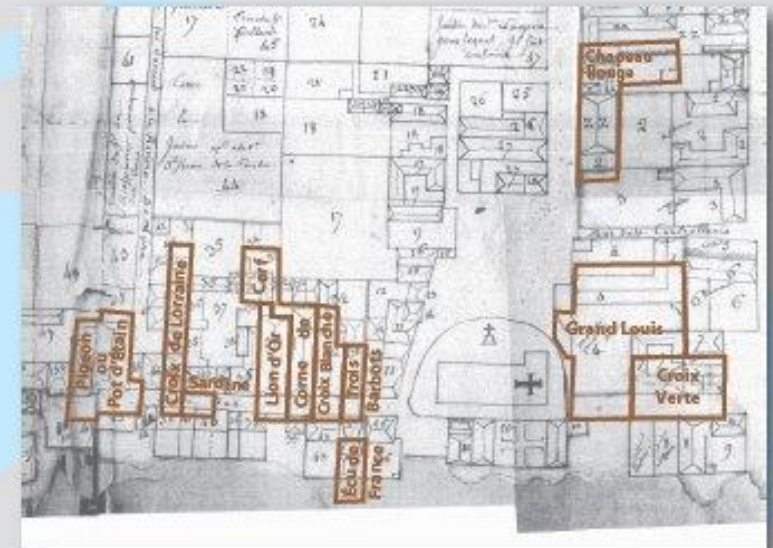
© fonds communal

Dans quelle auberge descendre ?

De par sa situation à l'entrée du royaume de France, Ingrandes est une ville où l'on fait halte. **Nombreuses** sont les **auberges** qui vivent de l'accueil des voyageurs accompagnés parfois de leurs montures.

Une douzaine sont ainsi recensées, à différentes époques, entre les **XV^e et XVIII^e siècles**, huit s'échelonnant le long de cette grande rue de la ville, entre église et verrerie.

Trois autres se situent un peu en amont, dans l'environnement de la place de l'église. D'autres encore, notamment celles situées rue du Mesurage, se développent principalement au **XIX^e siècle**, en lien avec la construction du chemin de fer et de la gare, dans les années 1850.



Sur le fond d'un plan de 1758, tracé des auberges avec leurs noms, récurrents à l'époque



Vue de l'escalier XVII^e de l'auberge du Pigeon



© fonds communal

La boule de fort, un jeu caractéristique de l'Anjou

La boule de fort est un jeu typique de l'Anjou aux origines discutées. Il se joue en équipe sur un terrain incurvé, aujourd'hui couvert, et avec des boules traditionnellement en bois cerclées de fer. Asymétriques et déséquilibrées – elles sont dotées d'un côté plus lourd, dit **le fort**, d'où elles tirent leur nom –, elles ont un parcours difficile à maîtriser.

Après la Révolution, se constituent des « sociétés » d'hommes « votés » pour leur communauté d'idées. Dès 1796 des joueurs forment ainsi la Société **La Courtille**, où se retrouvent laïcs et républicains. En 1879, apparaît **Le Cercle Saint-Joseph**, d'inspiration catholique, dit aussi ultérieurement **La Grande Cour**. Ces deux Sociétés subsistent encore à Ingrandes, mais leurs réglementations strictes et orientations d'origine ont, elles, disparu. Les femmes ont obtenu le droit à jouer à La Courtille en 1983 et vingt ans plus tard à La Grande Cour !

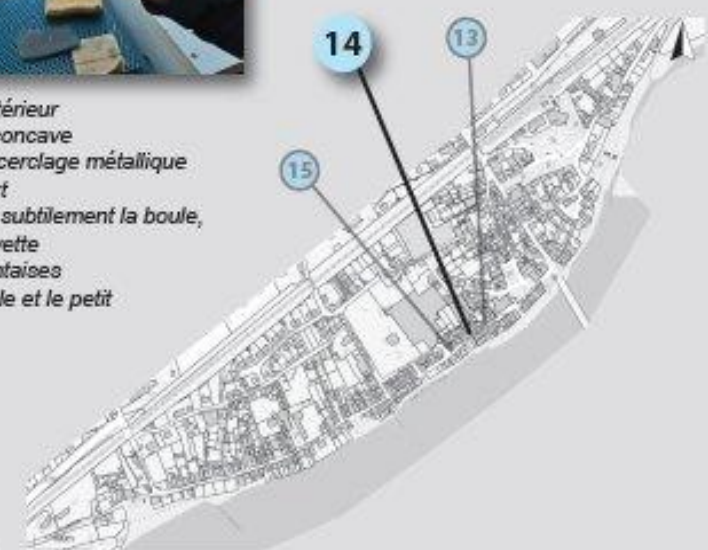


Carte montrant l'importance et l'extension du jeu en Val de Loire



- jeu initialement extérieur
- terrain couvert et concave
- la boule avec son cerclage métallique et le réglage du fort
- jouer en déposant subtilement la boule, et discuter à la buvette
- mesurer en charentaises l'écart entre la boule et le petit

© J. Robinet



De la verrerie royale au château Grandin

En 1754 un arrêt du Conseil du Roi autorise le Sieur de Raspiller, gentilhomme verrier, à établir à Ingrandes une verrerie de **statut royal** destinée à « fabriquer des bouteilles et toutes sortes d'ouvrages en verre ».

En 1759, les paroissiens donnent leur accord pour qu'elle soit établie sur l'emplacement du grand cimetière d'Ingrandes. Son financement est assuré par le comte de Serrant et la marquise d'Autichamp, commanditaires associés au sein de la verrerie. Prospère jusque dans les années 1820, avec entre 600.000 et 800.000 bouteilles par an et jusqu'à 500 ouvriers, la verrerie finit par péricliter.

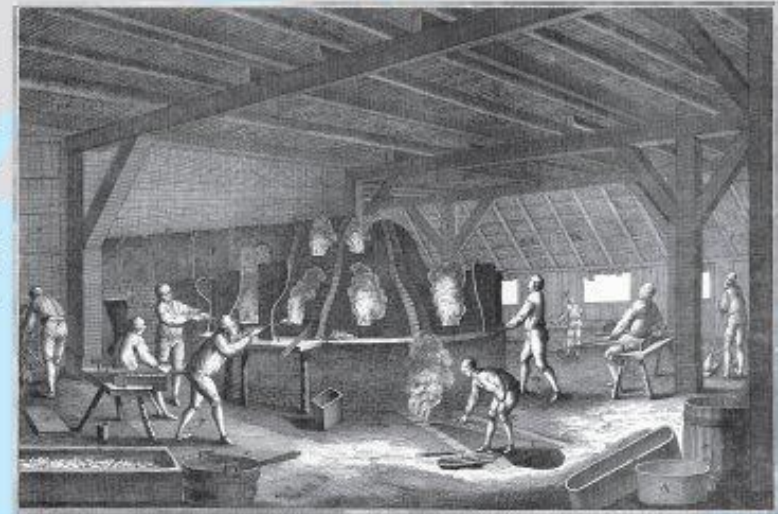
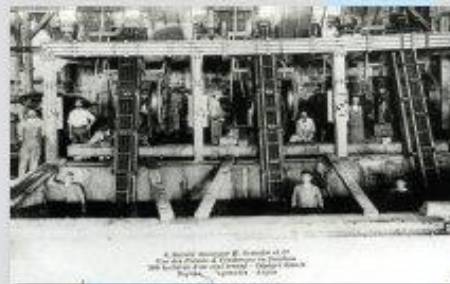
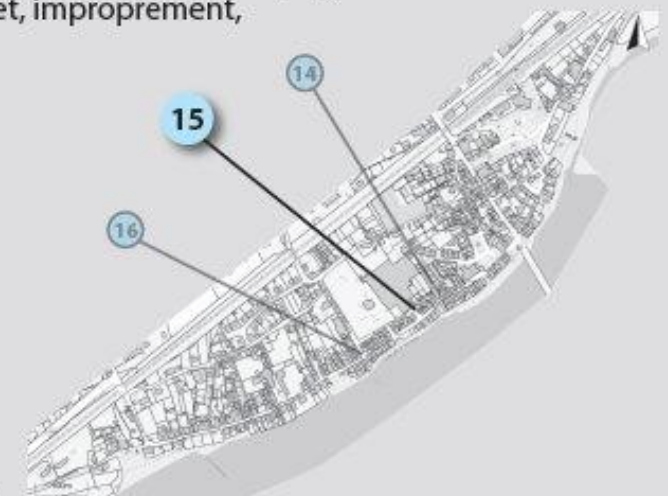


Planche d'une verrière en bois extraite de l'Encyclopédie de Diderot, 1751-1772

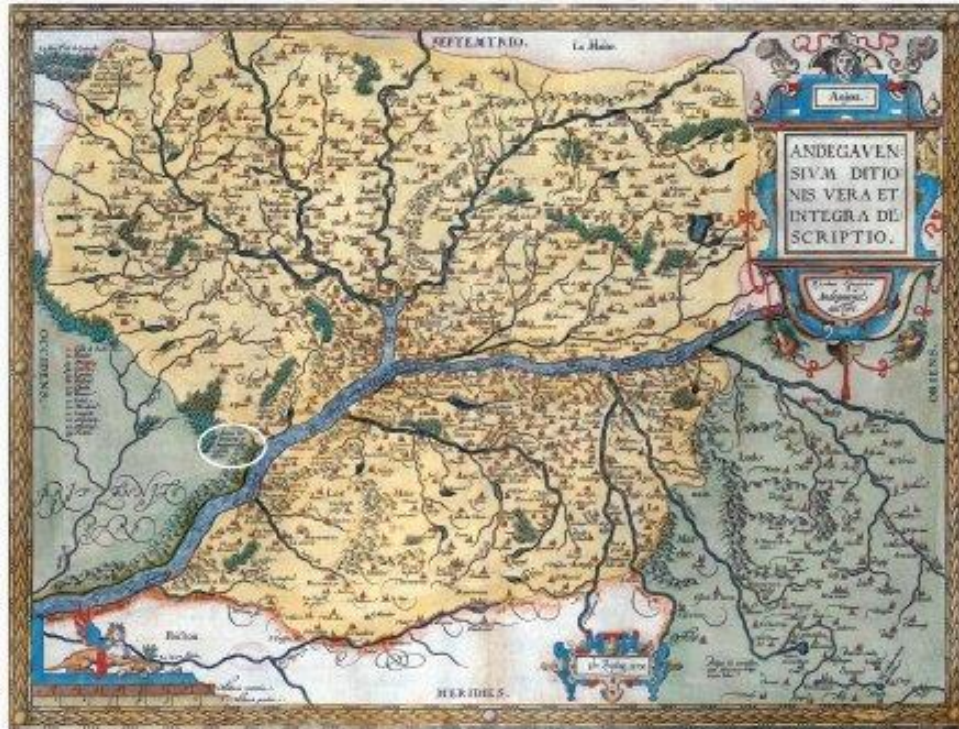


Activité viticole de la société Grandin & Cie

Reconvertie en sucrerie à betteraves, puis en chiffonnerie, elle devient à la toute fin du XIX^e siècle un lieu d'élaboration de vins mousseux par la société Henri Grandin. Son fondateur fait construire vers 1900, au-dessus des anciens fours du XVIII^e siècle, le château de la Verrerie, appelé aussi **château Grandin** et, improprement, de la Bouvraie.

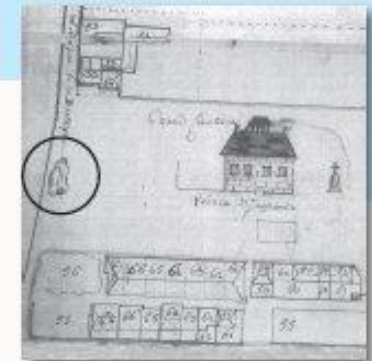


La pierre de Bretagne ou « pierre d'Ingrande »



Carte de l'Anjou dressée par L. Guyot en 1579, où il est écrit : « Voila la planie marquant les limites de la Bretagne et des Andégaves »

Aux confins de l'Anjou et de la Bretagne, se dressait la pierre de Bretagne. Taillée peut-être dès le Néolithique, cette sorte de menhir servit vraisemblablement déjà de borne-frontière entre les tribus celtes des Andes, dits ultérieurement **Andécaves**, et des **Namnètes**, avant la conquête romaine de la Gaule. Elle remplit, en tout cas, très officiellement ce rôle, lorsque **Érispoë**, fils et successeur de Nominoë, impose au roi Charles le Chauve les limites du nouveau royaume de Bretagne, à l'occasion de la Paix d'Angers, en 851.



Représentation de la pierre sur un plan de 1705

Toutefois en 1792, la **vente** de cette borne, suivie de sa **destruction**, symbolise la fin de la féodalité et des provinces. La France républicaine sera désormais « **une et indivisible** ».

Les devoirs et les droits seront les mêmes dans les départements de Mayenne-et-Loire, à l'est, et de Loire-Inférieure, à l'ouest.



Scène extraite du spectacle « La frontière se souvient »

© TCP 2016



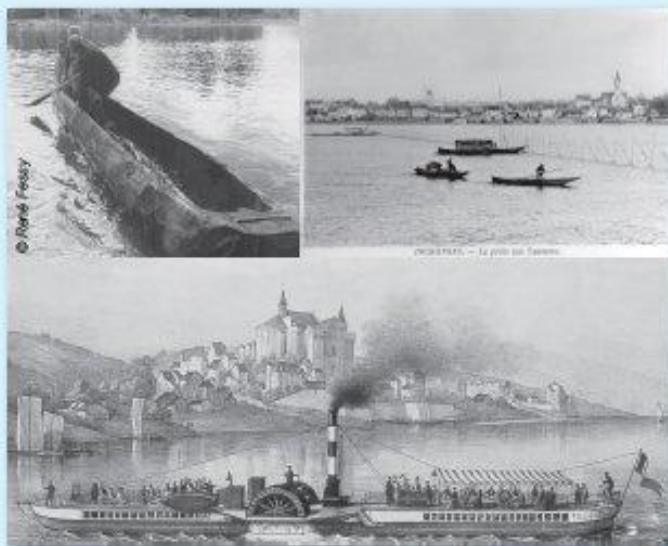
RÉALISATION
ÉCOLE DE LA RÉGION DE LA LOIRE
www.galeriesloire.com

conception 2022 association Tourisme-Culture-Patrimoine



© fonds communal

Des bateaux adaptés au fleuve



Pirogue reconstituée, toue cablée et futreau ; l'Inexplosible « Ville de Paris » devient Saint-Florent-le-Vieil

Les **pirogues** vieilles de 2500 ans, retrouvées dans les sables, témoignent que le fleuve servit très tôt au transport des hommes et des biens. À compter du IX^e siècle, les invasions vikings influencent les techniques de construction des bateaux de Loire et l'usage des grandes voiles carrées ; l'adaptation aux conditions du fleuve, elle, impose aux navires des fonds plats et la levée de leurs extrémités.

Fabriqués en chêne, avec un mât basculant pour passer sous les ponts, ces **chalands** pouvaient former naguère des trains de bateaux capables de transporter plus de 100 tonnes de marchandises.

Des **sapines**, moins chères et plus légères, étaient aussi construites pour un voyage depuis l'amont jusqu'à Nantes ; de plus petits bateaux polyvalents, appelés **toues** et **futreaux**, servaient également pour la pêche. Au XIX^e siècle, l'Ingrandes fut l'une des étapes des **Inexplosibles**, bateaux à vapeur propulsés par les roues à aubes, puis relayés par les péniches de pondéreux jusqu'en 1991.

Aujourd'hui la batellerie ligérienne reste encore une tradition bien vivante.



Manifestation associant les diverses embarcations, du futreau à la gabare



Rodolphe Bresdin, graveur maudit du XIX^e siècle

C'est dans ce quartier de la place des Allains (ou des Aluns) que Rodolphe Bresdin naquit en 1822 et vécut une partie de son enfance. Il a 17 ans quand on retrouve sa trace à Paris où il apprend le métier de tanneur de son père, tout en signant ses premières gravures. Il mène ensuite une **vie d'errance**.

Foisonnant de **paysages** visionnaires et de sujets **fantastiques**, ses eaux-fortes, dessins et lithographies lui valent d'être surnommé « l'Inextricable graveur » par ses contemporains.

Aujourd'hui son œuvre représente l'un des sommets de l'art graphique français, mais au XIX^e siècle, cet artiste singulier, pourtant soutenu par des célébrités de son temps, fut boudé des galiéristes et ses compositions se vendirent mal.

Il mourut misérable, en 1885, dans son atelier de la région parisienne.

S'il fut enterré dans la fosse commune de Sèvres, un monument érigé par son arrière-petite-fille en 2000 rappelle son souvenir au cimetière du Fresne.



Branchages, 1880



Comédie de la mort, 1854



Portrait de Rodolphe Bresdin en 1885 par Odilon Redon, son élève



© fonds communal

conception 2022 association "Bresdin-Culture-Patrimoine"

In Loire



Une petite-fille Walsh au Fresne

Derrière ce haut portail ouvragé se trouvait l'une des rares propriétés rappelant le **passé aristocratique** de la commune. C'est là que, vers 1820, le comte Simon de la Bénardais fit construire la belle demeure dont on voit l'imposante façade arrière, place de l'Église : il avait reçu en héritage de sa mère le terrain sur lequel subsistaient d'anciens bâtiments. Cet homme était marié à une petite-fille Walsh de Serrant, du nom de la famille qui avait acquis la baronnie d'Ingrandes en 1749.

Bien que le couple eût disposé de plusieurs autres domaines et châteaux dans la région, Anne Marie de Bernabé resta très attachée à ce lieu jusqu'à sa mort et se fit enterrer dans la chapelle du domaine, comme tous les siens. Leurs dépouilles furent transférées par la suite au cimetière du Fresne, où l'on peut voir encore l'imposante tombe qui abrite leurs sépultures.



Vue d'une partie de la façade avant de la maison

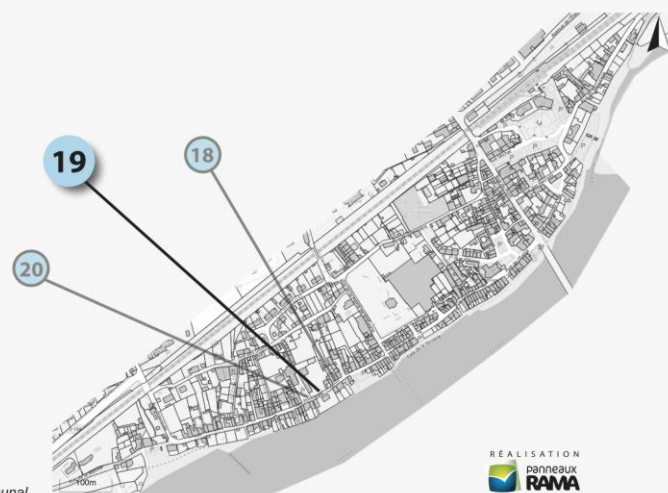
Scène extraite du spectacle «La frontière se souvient».
© TCP 2016



Blason Walsh du château de Serrant



Dessin aquarellé de Marie-Christine Fraudeau

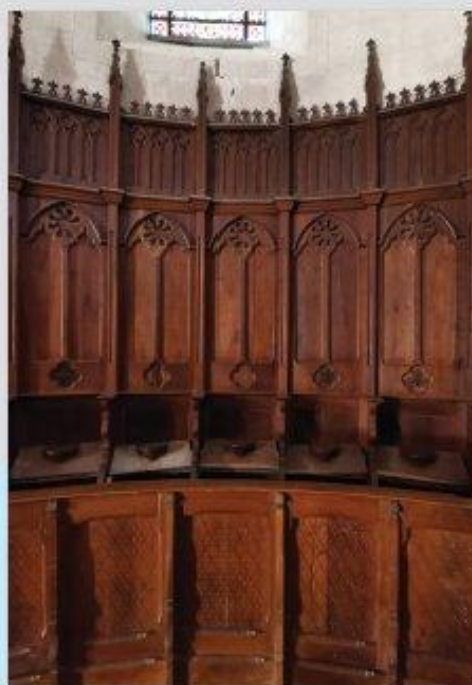


© fonds communal

Les curiosités de l'église du Fresne



© J. Robinet



© J. Robinet



© J. Robinet

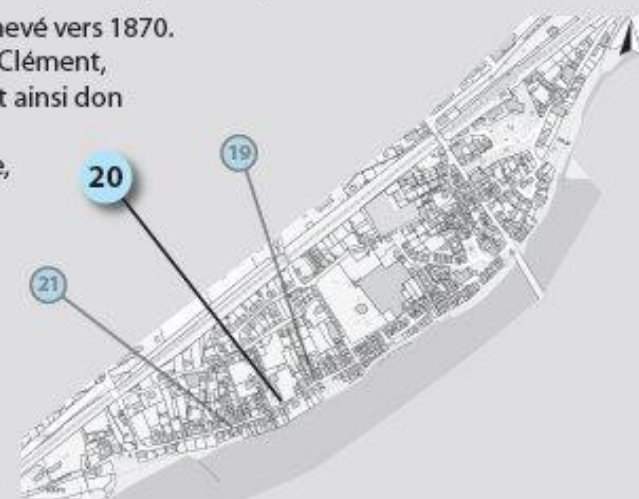
A gauche, un paillu allongé ; à droite une Victoire tenant une épée et le drapeau national

La construction de l'église du Fresne, de style **néo-gothique**, débuta en 1843 et son clocher fut achevé vers 1870.

Pas question pour les marins, respectueux de la religion, de se moquer de Saint-Nicolas ou Saint-Clément, leurs saints patrons. L'un d'entre eux, Jacques Halbert, marinier devenu charpentier à Montrelais, fait ainsi don à sa paroisse en 1856 d'une belle **maquette** d'un trois-mâts suspendue sous la nef de l'église.

Vous pourrez aussi admirer dans le chœur des **stalles** d'époque, ainsi que, dans le transept gauche, une **fresque** réalisée par Eugène Jean Chapleau en 1922 et destinée à prodiguer du réconfort aux familles endeuillées lors de la première guerre mondiale.

Et puis vous aurez sûrement remarqué les façades des maisons de marins ornées de petites niches, dont certaines abritent encore des vierges en faïence colorée, rapportées de Nevers.



© fonds communal

La Loire, voie de communication et de rencontres

La Loire est la principale voie de communication du royaume de France qui met en relation, à partir de Lorient et Nantes, le commerce d'Outre-mer avec Orléans, plaque tournante vers Paris ou la Méditerranée.

À la descente, avec le **courant**, le voyage des voituriers par eau dure 15 jours, mais à la remonte, avec la force aléatoire du **vent**, il demande parfois plusieurs mois.

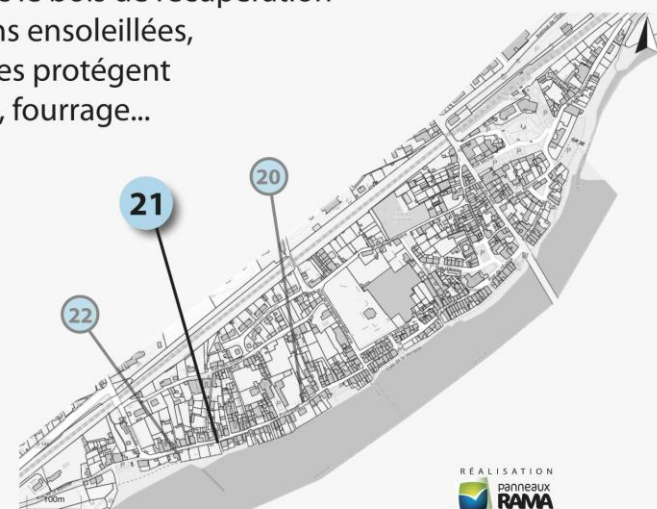


© mairie Ingrandes-Le Fresne sur Loire

À Ingrandes, il faut s'arrêter pour régler la plupart des taxes françaises dont la Bretagne est souvent exemptée. La **ville-frontière** voit donc se côtoyer les **hommes de l'eau**. Pêcheurs et marinières, itinérants et locaux fréquentent les nombreuses auberges, à moins d'être logés dans de modestes maisons souvent bâties avec le bois de récupération des bateaux hors d'usage. Les bourgeois, négociants et armateurs vivent, eux, dans les maisons ensoleillées, aux façades enrichies de balcons en fer forgé à la nantaise ; dominant les quais clos, ces bâtisses protègent leurs **marchandises** : matériaux de construction, charbon, bouteilles neuves, barriques de vin, fourrage...

Plus nombreuses encore sont les denrées en **transit** : sel, blé, poissons séchés, comptent parmi les plus communes. Depuis les Antilles, arrivent le sucre, le café, le cacao, l'alun ainsi que l'indigo surnommé « l'or bleu ». D'Orient, proviennent les tissus soyeux et mousselines ou les objets de luxe importés par la *Compagnie des Indes de Lorient*.

Aujourd'hui, la Loire est vecteur d'un tourisme raisonné, respectueux de ses paysages classés et uniques car toujours mouvants.



Gabrielle Bossis, artiste et mystique

Née en 1874 dans une famille nantaise aisée, elle passe de nombreux séjours au Fresne, 10 rue Principale. **Artiste** dans l'âme, cette fervente catholique compose, à partir de 1923, des **ballets** et **comédies** à visée morale et spirituelle pour les paroisses, patronages et soirées de bienfaisance. Publiées et jouées en tournées à travers la France comme à l'étranger, ses pièces la font connaître. Il lui arrive même de s'y produire.



© Association Gabrielle Bossis



L'ange Audio et le Paysan de l'arose



La comédienne et chorégraphe

Entendant à 62 ans, au cours d'un de ses voyages, une voix qu'elle identifie à celle de Jésus-Christ, elle consigne alors dans un journal ses entretiens **mystiques** avec le Seigneur. De là naît **Lui et Moi**, un **ouvrage** en 7 tomes ; traduit en diverses langues, il sera réédité plus de 50 fois. Au terme d'une vie tant mondaine qu'ascétique, Gabrielle Bossis s'éteint à Nantes en 1950. Elle repose au cimetière du Fresne.



© Association Gabrielle Bossis



© Fonds communal

conception 2023 association Touraine Culture Patrimoine

Les caprices du fleuve

La Rivière, comme la Loire fut longtemps appelée, n'a décidément rien d'un long fleuve tranquille ! Son débit est imprévisible, pouvant passer de 60 à plus de 6000 m³/s, et certains de ses débordements ont durablement frappé les esprits. Faisant plus de 30 morts dans le seul Maine-et-Loire, la **crue** de 1856 incita même Napoléon III à se rendre sur place ; celle de 1910 sert aujourd'hui encore d'élément de comparaison pour toutes les inondations de Loire. En décembre 1982, la Loire atteignit les 6,48 m avec un débit de 6310 m³/s. L'enserrment du fleuve entre la levée du chemin de fer et celle de Montjean, en rive gauche, a accru la montée des eaux depuis le milieu du XIX^e siècle.



Devant l'ancienne église, crue de 1910 atteignant 6,78 m sur l'échelle de référence de Montjean



Période d'étiage en 1991

© J. Moreau



Échelle de crue n°1

© B. Le Guen

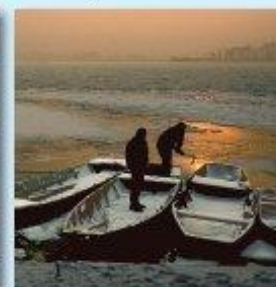
L'abaissement du niveau d'eau pendant les **étiages** de plus en plus fréquents s'est, lui, aggravé depuis les travaux des années 1975 en amont de Nantes, provoquant l'assèchement des boires et des frayères à poissons. Nous sommes aujourd'hui à plus de 2 m en dessous de la mesure la plus basse observée en 1900. La différence des niveaux avoisine ainsi les 8,5 m.



Embâcle en aval du pont, début XX^e siècle



Débâcle côté de l'église en 1991, © J. Moreau



© J. L. Eau

De leur côté, les glaces et l'**embâcle** du fleuve se font plus rares. Ces épisodes, dont le dernier remonte à 2012, étaient redoutés des marins qui pouvaient se réfugier dans le port de la boire, cale des Recroits. Quant à la **débâcle**, elle entraîne une crue brutale susceptible de menacer le pont suspendu, le plus bas à avoir été construit entre Angers et Nantes.



© fonds communal

concept fin 2022 à association Tourisme-Culture-Patrimoine

La quartier de la Bastille et la féodalité du côté breton

Sur votre gauche, un édifice appelé la Bastille rappelle l'existence d'une véritable **bastille** située à l'emplacement de l'actuelle tranchée de chemin de fer (à droite, en remontant). Construite au milieu du XV^e siècle, elle devait protéger la frontière du duché de Bretagne avec le royaume de France. Elle fut transformée en un **moulin à vent**, détruit en 1846.



En cepe bleu, François de Maure seigneur de Montrelais et mari d'Hélène de Rohan - vitrail de 1635 en l'église de Montrelais

Dépendant comme la *rue du Fresne* de la seigneurie de **Montrelais** jusqu'en 1903, le quartier était dominé par les descendants de prestigieuses familles bretonnes, très soucieux de leurs prérogatives en matière de taxes et de justice : les Rohan, les Maure (apparentés aux Rochechouart-Mortemart), les Cornulier, les Saint Pern...

Plusieurs noms de lieu et d'habitation ont conservé le souvenir de ce passé administratif et judiciaire. Ainsi de la **ruelle de l'Audience** qui mène à des constructions anciennes, de la **rue de la Pierre Censive** (aujourd'hui rue de la Bastille), par laquelle on entrait dans Ingrandes jusque vers 1970, ou encore de la **maison « de l'Audiencerie »** (sur votre droite) avec son petit pignon triangulaire et ses cachots à l'intérieur, qui abritait le nouveau tribunal au XVIII^e siècle.



Quartier de l'Audiencerie peint par M. Velizier, 1854



© fonds communal

Louis Gay, de l'Asie centrale au Fresne-sur-Loire

Né en 1870, Louis Gay est un homme au parcours peu commun, élève à l'École nationale d'horticulture de Versailles. Grâce à ses relations, il est engagé à 23 ans comme **botaniste** et photographe de la mission scientifique confiée à l'explorateur **Jean Chaffanjon**. Avec lui et son ami **Henri Mangini**, il traverse à cheval l'Asie centrale pendant deux ans. Le décès de ce dernier met fin au comptoir commercial qu'ils avaient tous deux installé ensuite en Sibérie.



Propriété où L. Gay vécut 40 ans à son retour en France



Portrait de J. Chaffanjon, L. Gay, H. Mangini



Les explorateurs en travail sur le lac Baïkal, 7 janvier 1896



L. Gay portraité à Nagasaki

Revenu en France, Louis Gay épouse une femme originaire de Belligné, où la famille Mangini possédait une belle demeure. Le couple s'étant installé en 1903 au Fresne, notre homme devenu **viticulteur** est élu adjoint au maire.

Musicien **virtuose** par ailleurs, il organise chez lui concerts et représentations théâtrales en collaboration avec Gabrielle Bossis (voir panneau 22). Il donne aussi des leçons de violon et de piano jusqu'à sa mort en 1943.



L. Gay dans l'imprimerie du Fresne de G. Bossis



© fonds communal